**NEWS RELEASE**

OTTAWA, April 12, 2019 — The Supreme Court of Canada today published its first [*Year in Review*](https://www.scc-csc.ca/review-revue/2018/index-eng.aspx), an annual document describing the Court’s activities in the preceding year.

“The *Year in Review* is meant to be modern, visually-engaging, and accessible to the public,” said the Right Honourable Richard Wagner, Chief Justice of Canada. “It should give Canadians a clear, easy to understand, and concise overview of the Court’s work last year.”

The first *Year in Review* covers Court activities in the calendar year 2018. A new edition will be published each spring. It includes information about decisions, outreach, and statistical trends. It can be accessed [online](https://www.scc-csc.ca/review-revue/2018/index-eng.aspx) on the Court’s website.

This publication is part of the Court’s goal to improve communications with the public and support access to justice.

For further information, contact:

Renée Thériault  
Executive Legal Officer   
(613) 996-9296

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

OTTAWA, le 12 avril 2019 — La Cour suprême du Canada a publié aujourd’hui sa première [*Rétrospective annuelle*](https://www.scc-csc.ca/review-revue/2018/index-fra.aspx), un document qui rend compte de ses activités au cours de l’année précédente.

« La *Rétrospective annuelle* se veut une publication de facture moderne, visuellement attirante et accessible au public », a déclaré le très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada. « Le public devrait y trouver un aperçu clair, concis et facile à comprendre du travail accompli par la Cour l’an dernier. »

Cette première édition de la *Rétrospective annuelle* porte sur les activités de la Cour durant l’année civile 2018. On y trouve de l’information sur les décisions, les activités de rayonnement et les tendances statistiques. Une nouvelle édition sera publiée chaque printemps. Elle peut être consultée [en ligne](https://www.scc-csc.ca/review-revue/2018/index-fra.aspx) sur le site Web de la Cour.

Cette publication fait partie des mesures prises par la Cour dans le but d’améliorer les communications avec le grand public et d’appuyer l’accès à la justice.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Renée Thériault  
Conseillère juridique principale  
613-996-9296